



DFPV

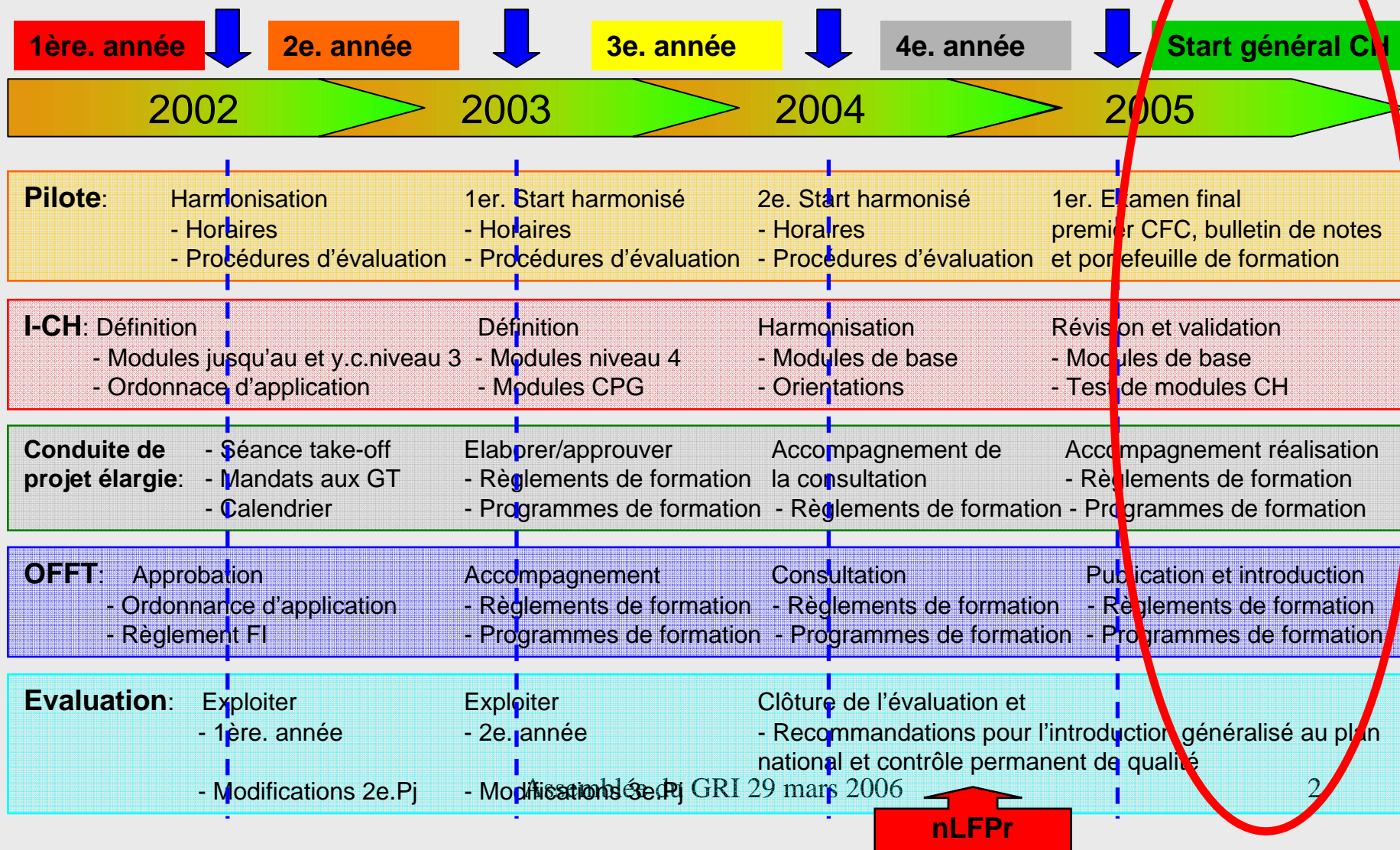


I-CH

Où en sommes-nous ?

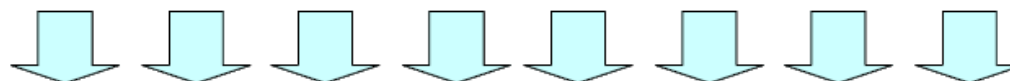


Calendrier de la réforme formation de base en informatique



Ecole / cours interentreprises

Compétences (issues des modules)

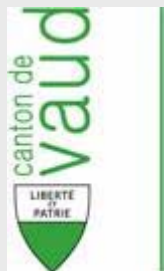


Orientation processus



Mandats (productifs ou formatifs)

Entreprises formatrices, de stages, écoles de métiers



DFPV

philosophie



FORMATEURS

Les conditions préalables du **SUCCES** sont que les responsables de la formation et les **APPRENANTS** organisent, accompagnent et contrôlent l'exécution ainsi que les voies d'apprentissage avec des instruments adéquats (convention de mandat, documentation, évaluation).



DFPV

volonté

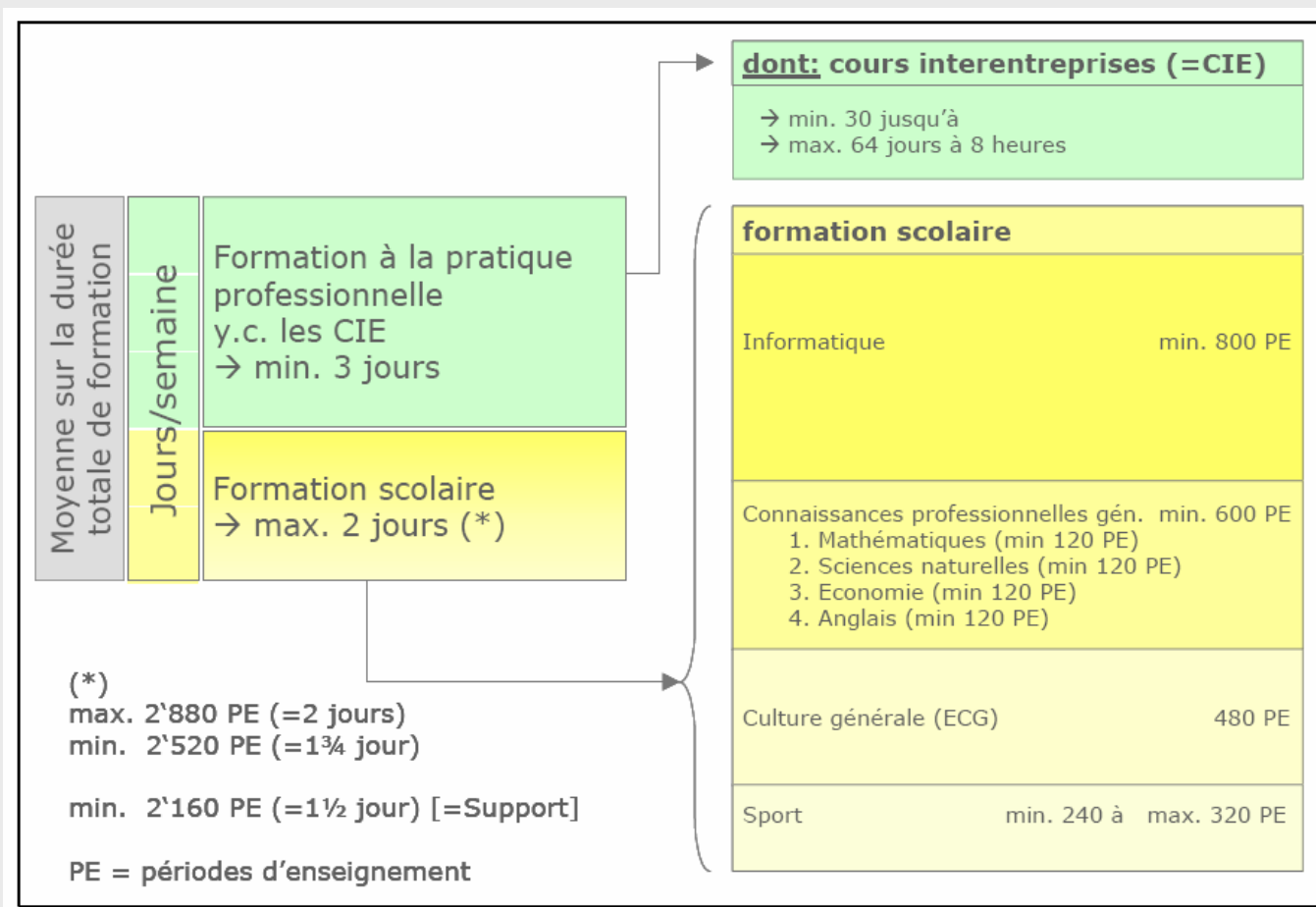


Disposer d'un groupement
patronal et d'un service de la
formation professionnelle

PARTENAIRES



DFPV organisation

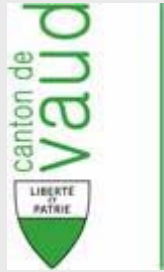


<p>Orientation Développement d'applications Au moins 6 modules (Niveaux 2-4) des domaines de compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> •Gestion des données •Ingénierie Web •Ingénierie d'applications <p>120,151, 226,105, 133,153</p>	<p>Orientation Support Au moins 6 modules (Niveaux 2-4) des domaines de compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> •Gestion du matériel •Gestion des services 	<p>Orientation Techniques systèmes Au moins 6 modules (Niveaux 2-4) des domaines de compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> •Gestion des systèmes •Gestion des réseaux <p>127,146, 130,143, 145,239</p>	<p>Option Généraliste Au moins 6 modules (Niveaux 2-4) issus d'au moins 4 domaines de compétences</p> <p>124,127, 151,105, 133,146</p>
---	---	--	--

Modules de base pour la profession informatique

Le canton de Vaud a fixé les 12 modules de base, issus de 7 domaines de compétences selon l'annexe à l'ordonnance sur la formation professionnelle informatique / informaticien de la manière suivante :

301, 302, 100, 104, 101, 103, 303, 122, 305,
123, 117, 129



DFPV

GRI



Cours Inter Entreprises CIE

objectif recherché :
immersion des apprenants
dans la culture d'entreprise



DFPV programme CIE



Orientation

Support

Au moins 6 modules (Niveaux 2-4) des domaines de compétences

- Gestion du matériel
- Gestion des services

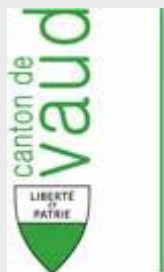
112, 214, 137, 138,
156, 158, 304, 149,
157, 159

254, 212,
213, 132

Orientation
Support
Au moins (module (ves (1) d
mp
ntér
on erv
4,
8,
59

37 jours

254, 212,
213, 132



DFPV certification



Art. 20 Commission cantonale d'accréditation

La commission d'accréditation est placée sous la responsabilité de l'autorité cantonale. Elle arrête un règlement de fonctionnement qui est adopté par l'autorité cantonale.

Art. 35 Examens finaux sanctionnant la formation professionnelle initiale (art. 17 LFPr)

¹ L'autorité cantonale engage des experts qui font passer les examens finaux de la formation professionnelle initiale. Les organisations compétentes du monde du travail ont un droit de proposition.

Commission de formation professionnelle

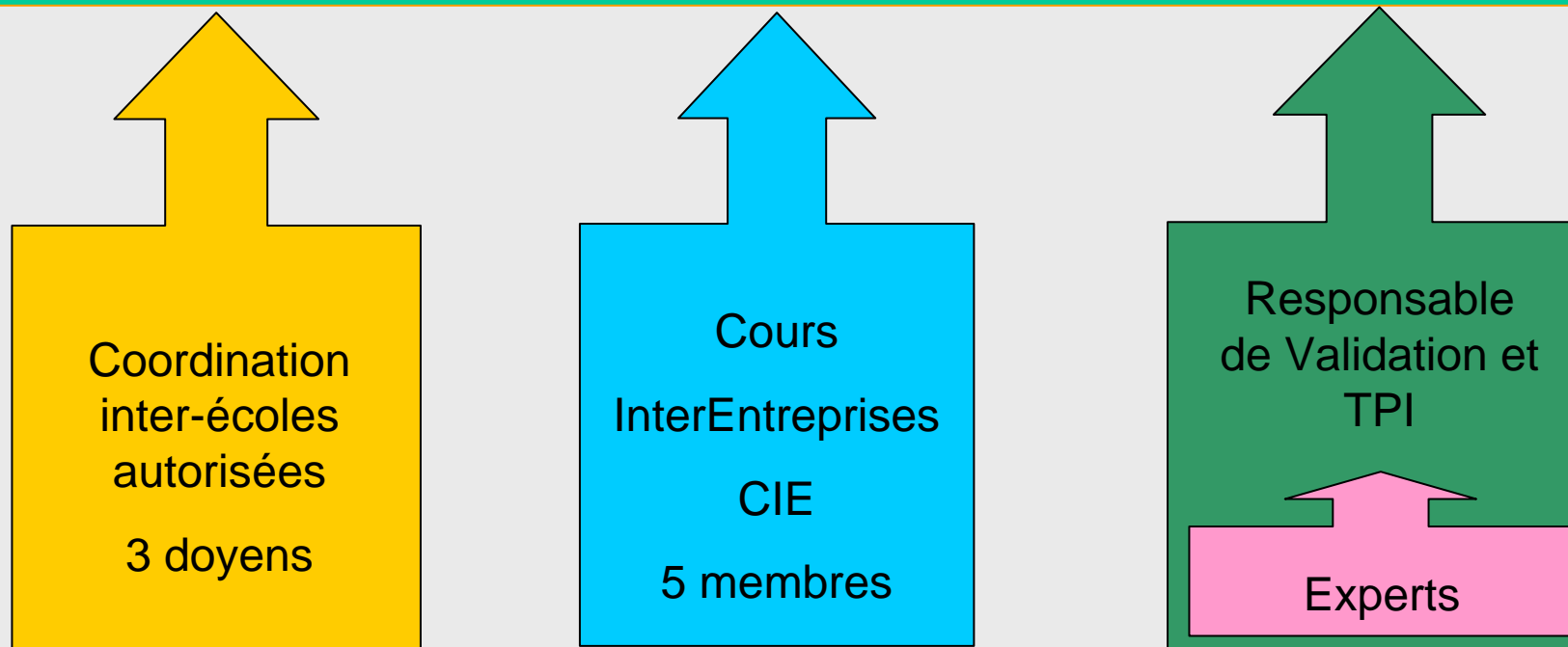
Monsieur Albin BAPTISTA

Art 17 LVFP

- Valider les contrôles de compétences (Examens)
- Accréditer les prestataires de cours interentreprises
- Mandater les prestataires pour l'exécution des cours
- Assurer la coordination et prendre des mesures de qualité de formation
- Réglementer la procédure de facturation des prestataires de formations

CFP		
Entreprises	Ecoles	DGEP
3	1	1
délégués	délégué	délégué

Commission de formation professionnelle CFP



Responsable des examens

Responsable de Validation et TPI

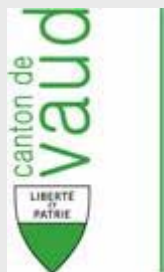
Monsieur René SCHEIDEGGER

6 Experts CDC

2 CPNV, 2 EPSIC, 2 ETML

Experts TPI

Entreprises et écoles



DFPV

Rapport des experts CDC



I-SL Validation des contrôles de compétence

RAPPORT → Numéro-ID CDC- → 305-001

No. et titre du module → :305 → Installer, configurer et administrer un système multi-utilisateurs

Domaine de compétence → :Gestion du matériel

COORDONNEES-DE-L'EXPERT(E)

Nom → Lohri

Prénom → Didier

Tél → 0792060100

Le CDC n'est pas compatible selon les objectifs opérationnels. ¶
 Les objectifs ne sont pas atteints et non contrôlés. 4/9 sont contrôlés. ¶
 L'impossibilité de réaliser ce CDC avec les machines limite les nombres d'objectifs à évaluer. Soit les questions doivent être plus directives et doivent amener l'apprenant dans une situation de PC ouvert devant lui. ¶
 Au vu de la situation exceptionnelle du déroulement d'I-CH, il n'est pas demandé de refaire ce CDC. Les élèves n'ont pas à subir ce problème organisationnel. ¶

¶

¶

LACUNES ¶

¶

Les contrôles d'administration sont inexistantes. ¶

¶

¶

¶

REMARQUES ¶

¶

Le nombre de points pour obtenir 4 n'est pas 60% (31.35). ¶

¶

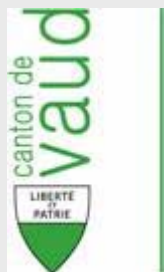
¶

Relations aux objectifs opérationnels ¶

¶

No.1	No.2	No.3	No.4	No.5	No.6	No.7	No.8	No.9	No.10
OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	Néant

¶



DFPV

Echange des données



educanet².ch

I-CH VAUD DFPV - Classeur

CLASSEUR

► Créer un nouveau dossier ► Déposer fichiers ► Actualiser

198 Mo sur 200 Mo disponibles

Dossiers		Fichiers		Tc
<input type="checkbox"/>	I-CH VAUD DFPV	<input type="checkbox"/>	cahierdeschargesexamens1candidatref.pdf	
<input type="checkbox"/>	Contrôle de compétence	<input type="checkbox"/>	pageindex1.doc	
<input type="checkbox"/>	100	<input type="checkbox"/>	questionslhr.pdf	
<input type="checkbox"/>	EPSIC2005session1			
<input type="checkbox"/>	101			
<input type="checkbox"/>	EPSIC2005session1			
<input type="checkbox"/>	103			
<input type="checkbox"/>	EPSIC2005session1			
<input type="checkbox"/>	117			



DFPV



Merci et en restant à votre entière disposition

0793060100

<http://educanet2.ch/ich.vaud>